

Administration et Rédaction :  
**MARTIGNY**  
AVENUE DE LA GARE  
Téléphone No 610 52

TARIF DES ANNONCES :  
Valais le mm. 9 ct.  
Suisse " 18 ct.  
Etranger " 20 ct.  
Réclames " 40 ct.  
Mortuaires " 20 ct.

Chèques postaux No 11 c 52

# Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE, PARRAISANT LE MARDI ET LE VENDREDI

EDITION DU VENDREDI

ABONNEMENTS  
PAR ANNEE :

1 fois par semaine Fr.  
Vendredi . . . . 4.—  
Avec assurance-accidents  
pour 2 personnes 7.50  
Bulletin Officiel 5.50

Le Vendredi  
Le plus fort tirage des  
journaux du canton

Chèques postaux No 11 c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanent

## Fini!

A une petite amie.

Il pleuvait. Sur l'asphalte brillant, les arbres de l'avenue se reflétaient comme des ombres sur une ombre plus dense. Dans la cour du collège, des recrues étaient à l'exercice. Deux fois, trois fois, vingt fois ils répétaient le même geste, le même mouvement, et sur les jeunes visages se reflétait l'effort de l'attention. Ils avaient encore quelque chose d'enfantin dans la forme du menton, dans la courbe des épaules un peu frêles sous l'uniforme, et le casque lourd ne parvenait pas à leur donner l'air martial.

Sous la pluie qui faisait entendre sa chanson monotone, j'entendais résonner sans arrêt les ordres, le bruit des gros souliers claquant, et, sur le sol, les crosses heurtant le pavé.

Mais soudain, devant moi, s'avancait une jeune fille, toute jeune, de celles qui ont encore dans l'allure un reste du genre écolier : bas de sport, manteau de pluie et serviette de cuir sous le bras.

« Bonjour, madame ! » — « Bonjour... » Ici je nommai naturellement la jeune fille qui se trouvait être presque une petite amie, de celles avec qui, malgré les années qui nous séparent, on devise gentiment de tout un peu, de celles qui nous laissent un peu voir au fond de leur âme ce qu'elles aiment, ce qui les attire, etc.

Une seconde, et déjà j'avais compris que quelque chose n'allait pas. Et comme mon regard était probablement une invite à la confiance, c'est avec un air très las qu'elle me dit : « Voilà, c'est fini ! » — « Fini, quoi, l'école ? » — « Oui, comme cela, en queue de poisson. Je viens chercher mes livres, et c'est fini ! » Après un petit silence, elle ajouta : « Dire que c'est la dernière année et que ça finit comme ça, tout bêtement ! » Elle me disait cela les yeux fixés sur le pavé où le ruissellement de la pluie continuait, monotone et inlassable.

J'aurais voulu trouver quelque chose à lui dire, quelque chose qui redonne à ce visage qui se durcissait, un retour de joie, mais je ne trouvais rien qui vaille la peine d'être dit à cet instant, car les larmes auraient sans doute jailli et je ne voulais pas voir pleurer cette jeunesse.

Brusquement elle me quitta, et je savais tout de ce que ce cœur emportait de regrets et de douloureuse anxiété. Regrets des temps révolus, anxiété des temps à venir.

Oh ! non, ce n'est pas de l'indifférence que mon silence devant toi, petite amie, c'est un brusque assaut de souvenirs qui, jaillissant du passé, tourbillonnaient dans mon esprit, créant une si grande confusion que les mots étaient impropres à expliquer ce que je ressentais. Le même collège, la même avenue, la guerre aussi et l'adieu à la vie insouciant d'écolière : voilà ce qu'il y a trente ans bientôt, j'ai ressenti et vécu comme toi.

Ah ! j'ai bien compris ce que ton cœur bouleversé ne voulait pas dire. On quitte tout ce que renferment ces murs où ce n'est pas en vain que s'est écoulée une bonne dizaine d'années. Il faut tout laisser derrière soi : les heures joyeuses comme les heures pénibles, les amitiés et les inimitiés, tout ce qui a été sa raison de vivre pendant des jours et des jours. Et puis l'heure est venue bien plus vite qu'on ne le pensait et il a fallu dire adieu à tout cela, d'un seul coup, et comme toi j'ai murmuré le mot « Fini ! »

Te consoler ? Non, il vaut mieux que tu goûtes la saveur de ta peine. Le ciel t'a donné un cœur sensible, écoute ce qu'il te dit ; il te fait faire un retour sur ce passé, et tu y recherches avec lui toutes les joies, tu les enjolives, tu les caresses, tu les enveloppes de toute ta tendresse et tu te prépares ainsi les beaux souvenirs pour plus tard.

Tu es sensible, trop sensible peut-être à toutes les joies et les peines de ta jeune vie ; tu souffriras, bien sûr, plus qu'une autre, mais tes joies seront aussi plus nombreuses, et lorsque plus tard, bien plus tard, comme moi, tu évoqueras ce jour où le mot « fini » représentait pour toi toute ta peine, tu verras, petite amie, que ce n'était en somme qu'une petite parcelle de ce qu'on peut appeler les jours heureux, puisque leur douceur s'incruste à tout jamais dans nos chers souvenirs.

ANILEC.

— Elle disait toujours qu'elle épouserait quelqu'un d'intelligent. Elle a réussi.  
— On ne peut pas en dire autant de son mari !

## Le problème des réfugiés

Durant la présente session des Chambres fédérales, certains députés ont soulevé à nouveau la question des réfugiés qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et qui a agité, il n'y a pas longtemps, l'opinion publique suisse.

Il faut dire que les malheureux qui se présentent à notre frontière se trouvent parfois dans des circonstances tragiques : chacun d'entre nous s'est laissé conter par des témoins, l'un ou l'autre épisode particulièrement poignant de ces misères humaines. Et l'on comprend combien est dure parfois la mission des militaires et des douaniers qui doivent impitoyablement refouler tous ceux qui se présentent à notre frontière dans l'intention de trouver en Suisse le calme et la paix.

Refouler ces étrangers, c'est peut-être, dans certains cas, les condamner à la mort ou à un sort peut être pire. Mais d'autre part, notre situation est telle que nous ne pouvons les accueillir comme nous le recommandent nos traditions et notre cœur.

Nos réserves alimentaires ne sont pas inépuisables ; aujourd'hui faute de marchandises à transporter, nos bateaux sont à l'ancre dans les ports d'Espagne ou du Portugal. Nous vivons donc sur les produits de notre sol et sur nos réserves. Or, jusqu'à quand la situation actuelle durera-t-elle ? Pendant combien de temps l'Europe sera-t-elle encore assiégée ? Nul ne saurait répondre à ces questions. Mais une chose est certaine : c'est que la situation de notre pays ira de jour en jour en empirant, et malgré tous les efforts des paysans pour assurer notre alimentation, nous vivrons sûrement des jours bien durs.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas enlever le pain de la bouche de nos enfants pour nourrir, sans discrimination, tous ceux qui voudraient passer la frontière. Par contre, nous devons remplir loyalement tous les devoirs de charité vis-à-vis de ceux que nous avons recueillis. Faisons montre à leur égard de compréhension et de tolérance.

Sans doute, il est des gens qui critiquent les autorités et voudraient que soient reconduits à la frontière tous ceux qui, depuis le début des hostilités, sont venus chez nous, prétextant qu'on affame le pays en nourrissant ces étrangers. Il ne faut rien exagérer. Un simple calcul permet de toucher du doigt l'inanité de ces craintes. Nous ne connaissons pas le nombre exact des réfugiés ; nous savons simplement qu'il n'atteint pas le chiffre de 20,000, ce qui fait moins d'un étranger pour 200 Suis-

ses. Cela veut dire que sur 200 grammes de pain, de viande, de graisse auxquels nous avons droit, nous devons en abandonner un gramme pour ces malheureux. Cela représente, n'est-il pas vrai, les miettes qui tombent de notre table.

Ainsi, dans cette question comme dans la plupart des autres, le Conseil fédéral a eu une sage politique et nous pouvons lui faire confiance : le pays est bien administré.

Mais il est une autre raison, d'ordre politique celle-là, qui nous oblige à refouler ceux qui viennent frapper à notre porte. Si nous ouvrons nos frontières toutes grandes, certain pays ne manquerait pas d'élever des protestations, considérant comme une provocation notre manière d'agir. Nous devons donc tenir compte de notre situation économique d'une part et des considérations d'ordre politique d'autre part.

Un orateur s'est également ému de ce qu'on demande aux étrangers tombés à notre charge de travailler pour l'économie du pays. Cette manière de considérer les choses dénote une complète aberration. Comme si tout le monde, et partout aujourd'hui, n'était pas obligé de mettre ses forces au service du pays !

D'ailleurs, qui donc oserait nier la valeur morale du travail ! L'oisiveté n'a-t-elle pas toujours été considérée comme la mère de tous les vices ? Et quelle serait la vie de ces déracinés s'ils étaient abandonnés durant de longs mois à leur propre faiblesse, sans une occupation pour distraire leur esprit inquiet et troublé ? Et puis, si la plupart des réfugiés offrent toutes les garanties morales désirables, dans le nombre il en est certainement qui s'abandonneraient à leurs passions mauvaises s'ils jouissaient d'une liberté totale.

Mais le fait de les avoir accueillis dans notre pays nous impose des obligations à leur égard. Tous sont des déracinés ; la plupart sont sans nouvelles de leur famille et nul d'entre eux ne sait s'il reverra un jour son pays, les siens. Ce sont donc des malheureux, et nous devons leur témoigner d'une façon discrète la sympathie que l'on éprouve pour tous ceux qui souffrent. Ne leur faisons pas sentir qu'ils nous sont à charge, et que nous consentons pour eux des sacrifices. Ce serait mal comprendre notre devoir et nous rendre indignes de la faveur dont nous avons été comblés jusqu'à ce jour par la Providence.

C. L...

## COURTES NOUVELLES

**PLUS D'UN MILLION ET DEMI DE CYCLISTES EN SUISSE !** — Qui disait que le yass était le sport le plus répandu en Suisse ? Il semble bien plutôt — soit dit alors sans plaisanter — que ce soit le cyclisme : on comptait en Suisse 1,542,921 bicyclettes à la fin de 1942, et plus de 78,000 machines neuves ont été vendues depuis lors. Ce qui permet de dire qu'un Suisse sur deux ou presque est cycliste.

Signe et nécessité des temps, plus qu'enthousiasme sportif ? Soit. Mais un vélo, si utilitaire que soit sa fonction quotidienne, c'est toujours, malgré tout, la clé des champs. Et l'époque des vacances venue, on va revoir sur les routes et les chemins l'envol des cyclistes en liberté.

**SONNERIE DES CLOCHES LE 1er AOÛT.** — Le Conseil fédéral vient d'adresser aux cantons une circulaire concernant la célébration de la prochaine fête nationale. L'heure d'été n'ayant pas été introduite cette année, il est indiqué de fixer la sonnerie des cloches de 20 à 20 h. 15 au lieu de 20 h. 45 à 21 heures, comme ce fut le cas l'an dernier. L'obscurcissement ne pourra pas être supprimé dans la nuit du 1er au 2 août ni même retardé au delà de 22 heures.

**UNE VAILLANTE PETITE FRANÇAISE.** — L'Académie française vient de décerner un prix à la jeune Renée Bernard, habitant la commune de Sagy (Saône-et-Loire). Cette enfant de 12 ans s'occupe, depuis la mort de sa mère, survenue il y a un an, des soins ménagers de la petite ferme exploitée par son père et remplace auprès de ses trois frères et sœur, plus jeunes qu'elle, la maman trop tôt disparue.

**PRIS AU PIEGE ET ELECTROCUTE.** — Un journalier agricole de Sallabœuf (Gironde), victime de plusieurs vols, avait imaginé un système de protection branché sur un courant électrique de 220 volts. Pendant son absence, le voleur, âgé de 19 ans, est tombé dans le piège et a été électrocuté. Quand il put être dégagé, il avait cessé de vivre.

## CORDON-ROSE

GRAND VIN ROSÉ

remplace avantageusement le Chianti

Spécialité

TAVELLI S. A. SIERRE

VINS DU VALAIS ROUGES ÉTRANGERS

**MATÉRIAUX**  
**GAY**  
**BRIGUE**  
**LOÛCHE**  
**MARTIGNY**

## Chronique du Tribunal fédéral

ENTRE PROPRIETAIRES ET ARCHITECTES

Un propriétaire ayant l'intention de construire sur son terrain avait chargé un architecte de préparer un projet de contrat. Cet architecte établit un projet selon lequel, dans le cas où la construction ne serait pas exécutée, il prenait les frais du projet à sa charge. En revanche, dans le cas où la construction serait exécutée, l'architecte serait chargé de tous les travaux afférents à sa profession. La convention ne fut pas signée.

L'architecte élabora quand même des plans et un devis. Puis, après un entretien avec le propriétaire, il soumit à ce dernier deux nouveaux projets et il commença des pourparlers avec des banques pour obtenir des fonds en vue de la construction.

Une banque se déclara disposée à accorder un crédit garanti par des cautions, à condition que le propriétaire arrivât à réunir lui-même 47,000 fr. Le projet ne fut pas exécuté. L'architecte, deux ans plus tard, réclama 5415 fr. pour honoraires. Le propriétaire répliqua qu'il n'existait pas de contrat et que l'architecte avait déclaré renoncer à des honoraires dans les cas où le projet ne serait pas exécuté.

Il y eut procès. L'instance cantonale déclara qu'aucun contrat n'avait été passé. En revanche, elle estima que le propriétaire avait commis une faute. Au lieu de déclarer à l'architecte, après que celui-ci lui eût communiqué les intentions des banques, qu'il ne disposait d'aucun capital et se trouvait ainsi dans l'impossibilité de bâtir, le propriétaire avait laissé croire à l'architecte que le projet de construire subsistait toujours et qu'il avait accepté les nouveaux plans. Une telle attitude consistant à laisser l'autre partie dans le doute, justifiait des dommages-intérêts. En conséquence, l'instance cantonale alloua des dommages-intérêts à l'architecte pour un montant de 2500 fr.

Saisi d'un recours, le Tribunal fédéral (1re section) s'est montré assez hésitant. Une minorité voulait confirmer le jugement de l'instance cantonale, estimant que le propriétaire avait négligé, durant les pourparlers qui restèrent sans résultat, de renseigner l'architecte. Or, une telle attitude est contraire à la bonne foi. D'autre part, cette minorité estimait qu'il y avait lieu de réduire les dommages-intérêts alloués par l'instance cantonale.

Une majorité, en revanche, estimait que le demandeur devait être complètement débouté. On ne saurait relever contre le propriétaire d'avoir, au moyen de données inexactes par exemple, trompé l'architecte. Le silence observé par le défendeur ne saurait être considéré comme une faute, car le défendeur était en droit de pouvoir espérer trouver ailleurs des capitaux. Il eût été aisé à l'architecte demandeur de fixer au défendeur un certain délai pour mettre les choses au net. Or il a, dès le début, proposé de ne pas réclamer d'honoraires au cas où le projet n'aboutirait pas. En continuant à préparer des plans et en faisant des démarches sans que cela ait été stipulé dans un contrat, le demandeur a montré clairement vouloir assumer les risques pour le cas où la construction n'aurait pas lieu. Son espoir d'exécuter la construction n'ayant pas été réalisé, il ne saurait imputer ces risques au défendeur.

En conséquence, le Tribunal fédéral a écarté complètement les conclusions de l'architecte demandeur.

## La carte du 1er Août

Le Comité suisse de la Fête nationale nous écrit :

« La veillée sur l'Alpe », tel est le titre que nous donnons à la carte du 1er Août 1943. Dans la solitude de la montagne, loin du bruit et de l'agitation de la plaine, ils se sont groupés, le vieux père, le berger et le bovairin. Leur tâche quotidienne achevée, les voilà réunis pour évoquer les motifs de cette rencontre nocturne d'il y a 652 ans, là-bas sur la paisible prairie au bord du lac d'Uri, rencontre qui posa les solides fondements de notre chère patrie.

Le jour anniversaire de la Confédération suisse ne passera pas inaperçu, là-haut sur la montagne. Un feu, symbole de la vigilance contre tout ennemi, doit proclamer loin à la ronde que là-haut aussi des hommes, fidèles dans l'accomplissement de leur besogne de tous les jours, veillent sur la patrie et n'hésiteraient pas à lui prêter main forte, en cas de danger. « Malheur à qui menace le pays ! » semblent dire les deux personnages du premier plan qui, pensifs et calmes, contemplant la flamme, tandis que le troisième, qui est aussi le plus jeune, attise le feu pour qu'il brille au loin. Qu'elle est bien expressive, cette carte du 1er Août qui invite au recueillement et à la méditation ! Son auteur est le regretté peintre bernois Hans Widmer. Que celui qui veut rappeler à ses amis et connaissances la signification de notre fête nationale, d'une manière digne et sérieuse, qu'il utilise cette carte. Elle est en vente dès le 15 juin dans tous les bureaux de poste, les kiosques, les librairies des gares et par les soins des organisations locales pour le prix de 20 centimes. Le produit net de cette vente, comme celui de la vente des timbres et insignes, sera affecté au développement professionnel de notre jeunesse.

ironu-n-tête, car la fabrication des couvre-fémmin est suspendue. On considère le port des cravates comme superflu.



**VALAIS**

**L'ensilage des fourrages verts**

**Un important programme d'ensilage**

Les autorités fédérales viennent d'établir un programme d'ensilage de grande envergure. Il s'agit de préparer un million de mètres cubes d'ensilage pour l'affouragement hivernal 1943-44.

Le contingent incombant au canton du Valais atteint 17,872 m<sup>3</sup>.

L'introduction de l'ensilage est un devoir national au même titre que l'extension des cultures, car aucune autre mesure que la préparation des fourrages ensilés n'est propre à améliorer notre budget fourrager dans un laps de temps aussi court. Elle permet de créer de nouvelles ressources fourragères et d'éviter des pertes de fourrages.

Pour le Valais en particulier, l'ensilage permettra d'assurer d'une façon plus complète le ravitaillement en lait de la population des centres de consommation.

L'emploi des fourrages ensilés étant incompatible avec la fabrication du fromage gras, les sociétés de laiterie qui fabriquent du fromage gras à tout gras durant l'hiver doivent être incorporées à la zone où l'ensilage est interdit. Aussi, la zone d'ensilage du Valais est-elle limitée aux rayons des laiteries suivantes : Naters, Brigue, Viège, Sierre et environs, Sion-Bramois, Martigny-Ville et Martigny-Bourg, Vernayaz, St-Maurice, Monthey et environs, Vouvry, Vionnaz, Bouveret et St-Gingolph.

Nous adressons un pressant appel à tous les agriculteurs habitant la zone d'ensilage afin qu'ils collaborent efficacement à la réalisation de ce programme.

Office cantonal de l'ensilage.

**Timbres-escompte**

En vue de faciliter la tâche aux ménagères, l'Union commerciale valaisanne a décidé de changer le mode de distribution des timbres-escompte. Jusqu'ici, ceux-ci étaient délivrés d'après la valeur d'achat. Dès maintenant, ils seront distribués d'après la valeur de l'escompte. Ainsi donc, pour un achat de 20 ct., la ménagère touchait un timbre de 20 ct., tandis que maintenant, elle recevra un timbre de 1 ct. (20 ct. à 5 % = 1 ct.).

Ce nouveau système permet de supprimer les différentes sortes de timbres, soit 0.20, 0.50, 1.—, 5.—, 10.— qui existaient jusqu'ici. Après épuisement du stock de ces anciens timbres, il n'y aura plus que ceux à 1 ct. et à 5 fr. pour les gros achats. Des nouveaux carnets sont également prévus avec, sur chaque page, l'emplacement des timbres bien indiqué. Dans chaque page, il y aura lieu de coller 25 timbres à 1 ct. ou 1 timbre à 5 fr.

C'est donc une grande simplification pour la ménagère qui n'aura plus à ajuster sur les pages plusieurs sortes de timbres.

Pour les carnets commencés, la ménagère voudra bien les compléter en tenant compte que le nouveau timbre de 1 ct. équivaut à un ancien timbre de 20 ct.

**Bureaux de l'Etat**

(Communiqué.) — Les bureaux de l'Etat seront fermés au public le lundi 28 juin, qui tombe entre deux jours fériés. Par contre, ils seront ouverts au public toute la journée du samedi 3 juillet 1943.

**Cours pédagogiques**

L'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg organise du 22 au 24 juillet un cours de vacances à l'intention du personnel enseignant.

D'autre part, la seconde semaine pédagogique suisse organisée par l'Institut des sciences de l'Education de l'Université de Genève est fixée du 12 au 17 juillet prochain.

Les instituteurs que cela intéresse devront s'annoncer au Département de l'Instruction publique, à Sion.

**Incendie de forêt**

Un incendie de forêt s'est déclaré l'autre jour dans la région comprise entre Nax et Vernamiège. Des secours immédiats permirent de maîtriser le sinistre avant qu'il ait causé de sérieux dommages.

**Caisse cantonale de compensation**

Nous apprenons que M. André Roh, de Granges-Lens, vient de passer avec succès les examens pour occuper la place de chef de bureau à la correspondance de la Caisse cantonale de compensation. Il est le fils de M. Roh, chef de gare de Granges-Lens. Nous l'en félicitons.

**Concert militaire à Chêne-Bourg**

Mardi, 22 juin, a eu lieu à la grande salle de Chêne-Bourg, Genève, un concert organisé par un bataillon valaisan et placé sous le haut patronage du Col. Br. Schwarz.

Encadré par des morceaux entraînants de l'excellente fanfare du bataillon sous la baguette du Sgt. Solioz, on entendit des productions de la Chorale valaisanne costumée de Genève, dirigée par M. Robert Peray : Chœurs de J. Bovet, Ch. et G. Haenni, C. Boller, etc. bien mis au point, et richement colorés. Il faut reconnaître que cette phalange d'amateurs arrive à des résultats remarquables qui font honneur à son chef dévoué ; et que la soliste, Mme Margand, mit en valeur une voix d'une pureté cristalline.

Un ensemble d'instrumentistes de l'O. S. R., le fus. Hubert Fauquex, 1er prix de hautbois au Concours national d'exécution musicale de Genève 1941, MM. F. Grandpierre, violoniste, P. Pilet, altiste, et A. Reinhard, violoncelliste, exécuta en intermède, le Quatuor en fa majeur pour hautbois, de Mozart.

Ce quatuor, particulièrement applaudi, fut joué avec autant de soin que de brio par ces quatre artistes de valeur. Le hautbois, dont le timbre fut d'une générosité chaleureuse et d'une rare pureté, tint avec maîtrise le rôle principal, soutenu avec discrétion et fermeté par ses excellents partenaires. On serait heureux d'entendre plus souvent ces artistes trop modestes, qui font grand honneur à l'O. S. R.

Cette manifestation, donnée au profit des Oeuvres sociales du bataillon, réussit à tous points de vue, avait attiré à Chêne-Bourg de nombreux amis du Valais. Elle fut honorée de la présence du Col. Louis Couchepin, commandant de Régiment.

En organisant cette soirée, M. le Major de Courten et ses collaborateurs ont non seulement fait œuvre utile, mais ils ont également procuré quelques heures d'agrément aux militaires et à la population si accueillante de Chêne-Bourg.

**La situation**

**UN ANNIVERSAIRE.**

C'était mardi, 22 juin, le second anniversaire de l'invasion de la Russie par les armées allemandes. Ce fut l'occasion, dans les pays alliés, de manifestations de sympathie à l'égard de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

L'ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou, sir Stafford Cripps, a prononcé devant la Société des Amitiés anglo-russes un discours où il a notamment déclaré :

« Si plus tard, l'Histoire admet de reconnaître au chancelier Hitler un mérite quelconque, celui qu'on pourra le moins lui contester sera d'avoir dissipé la méfiance qui existait entre l'U. R. S. S. et le reste du monde civilisé : il a ainsi ouvert les voies à une nouvelle conception de la sécurité internationale, à une formule qui est riche en promesses pour l'avenir. »

M. Staline ayant dissous le Komintern, sir Stafford Cripps en tire des conclusions, qui ne seront sans doute pas partagées par chacun, mais qui méritent cependant d'être retenues. Il estime que devant l'immense travail de reconstruction d'après-guerre, la Russie devra consacrer toutes ses énergies à cette reconstitution et qu'elle devra laisser provisoirement de côté sa politique extérieure — autrement dit la politique d'expansion que d'aucuns lui attribuaient et qui devait continuer celle des tsars. « Le peuple soviétique, a dit sir Stafford Cripps, s'unira aux autres peuples pacifiques pour organiser la sécurité internationale et contribuer au succès des efforts qui seront faits par les Nations Unies pour restaurer la prospérité mondiale et élever le niveau de vie des classes populaires. »

Ce passage a naturellement ressuscité les anciennes préventions contre la Russie demeurées latentes chez beaucoup de gens. Il ne nous appartient pas de nous prononcer à ce sujet, préférant laisser au temps le soin de mettre toutes choses au point.

Au Congrès des gouverneurs des Etats-Unis, M. Davis a fait des déclarations excessivement élogieuses à l'égard de l'Armée rouge. « Sans la résistance héroïque de l'U. R. S. S., a-t-il dit, nous nous trouverions dans une situation désespérée. Sans la Russie, l'Allemagne eût probablement occupé toute l'Afrique du Nord et établi la liaison avec l'armée japonaise. Certes, c'est tout d'abord pour défendre leurs propres intérêts que les Russes se battent, mais, du même coup, ils défendent notre culture. »

Nous enregistrons cette déclaration avec le même souci d'établir un point de vue qui se soutient par lui-même et en laissant, comme nous le disons plus haut, au temps le soin de confirmer ou démentir les affirmations du porte-parole américain.

**POUR LE SECOND FRONT.**

Si les gigantesques entreprises de l'aviation alliée peuvent apparaître comme un second front qui use considérablement le potentiel de guerre ennemi, elles ne sauraient posséder assez de « vertu » pour forger à elles seules la victoire. Les Russes, dont les pertes, au cours de ces deux années de guerre, ont été immenses tant en hommes qu'en territoires et en ressources industrielles, s'en rendent parfaitement compte. Aussi la radio de Moscou multiplie-t-elle à l'adresse de ses alliés ses appels pour la formation d'un second front de terre. « Sans celui-ci, dit-elle, la victoire est impossible. »

C'est plus tôt dit que fait. Car une opération de ce genre — qui ne peut plus être une grosse surprise puisque l'ennemi s'y attend et qu'il a même renoncé à toute grande offensive sur le front russe pour avoir suffisamment de réserves sous la main — ne saurait être tentée à la légère. Ce ne doit pas être une tentative, mais une réussite. Ce qui revient à dire que ses préparatifs ne doivent laisser au hasard le moindre détail.

Les Anglo-Saxons nous ont prouvé dans le débarquement en Afrique et dans la campagne de Libye qu'ils savent être méthodiques, que la mauvaise humeur dans certains milieux ne les émeut nullement et qu'ils savent aussi construire des plans audacieux. La maîtrise dont ils ont fait une nette démonstration en Tunisie permet de croire que lorsque l'heure H aura sonné, les plans mis au point à Casablanca et à Washington seront bien près de réussir.

**LA GUERRE AERIENNE.**

Pour l'heure, c'est toujours l'aviation alliée qui a l'honneur des communiqués. Elle est en bonne voie de réaliser ses 24 heures de bombardement sur 24 heures d'horloge. Elle s'en est prise ces jours, après Le Creusot — où l'on annonce aujourd'hui 400 morts et 500 blessés — de nouveau aux villes de la Ruhr. Sur Crefeld, centre de l'industrie du caoutchouc syn-

thétique, sur Oberhausen, sur Mühlheim, une des plus petites villes de la région, ainsi que sur Huls. Comme à Wuppertal, à Cologne et à Dusseldorf, les dégâts sont immenses ; les incendies ont ravagé ces localités. Mais ces dernières opérations auraient coûté assez cher aux Alliés : 135 appareils, dit Berlin.

La R. A. F. a inauguré un nouveau système de raids aériens. C'est ainsi que les appareils qui bombardèrent Friedrichshafen continuèrent leur route jusqu'en Afrique du Nord. Ayant refait leur plein d'essence et s'étant réapprovisionnés en bombes, ils rentrèrent en Angleterre, bombardant La Spezia au passage. C'est donc un voyage de 6500 km. qu'ils réalisèrent.

Le nord de la France a aussi été visité par les bombardiers anglo-saxons tandis que, par ailleurs, le pilonnage de la Sicile et de la Calabre continue méthodiquement et que Naples a subi une nouvelle attaque.

De son côté, la Luftwaffe a bombardé la ville britannique de Hull, causant de sérieux dommages et faisant de nombreuses victimes.

**ENCORE UN AVERTISSEMENT.**

Après l'Italie, la France et la Belgique, c'est à la population hollandaise que les Alliés ont adressé un avertissement, l'invitant à ne pas s'exposer aux bombardements prochains en restant à proximité des fabriques travaillant pour le compte de l'ennemi.

Certes, on sait maintenant que les avertissements alliés doivent être pris au sérieux et il n'y a pas de doute que les sujets de la reine Wilhelmine n'en fassent leur profit.

L'avertissement britannique n'a pas été vain, puisque la R. A. F. a bombardé jeudi la région de Flessingue.

**LES GREVES AMERICAINES.**

M. Roosevelt, qui pouvait signer un arrêté rendant les grèves illégales, ne l'a pas fait : il a préféré user de la persuasion, et le travail a ainsi repris sur l'ordre de M. Lewis, chef du syndicat des mineurs. Les ouvriers obtiennent une demi-satisfaction : 25 cents par jour au lieu des 2 dollars qu'ils réclamaient. Les mines ne seront ainsi pas nationalisées, comme on l'avait craint un instant et comme certaines dépêches l'avaient annoncé. « Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès », se sont dit avec raison les deux parties. Tout le profit en sera pour la production de guerre, qui, pour absorber le monumental budget dont nous avons fait mention — plus de 200 milliards de francs suisses — doit pouvoir compter sur un travail suivi et consciencieux.

**LE « CAS » GIRAUD-DE GAULLE.**

On est toujours à se demander si, lorsque l'heure des débarquements en Europe aura sonné, l'accord définitif aura été établi entre les généraux de Gaulle et Giraud. Cette plaie purulente — querelle entre frères d'armes — n'est encore pas cicatrisée. On a bien tenté diverses opérations, mais il reste toujours un prurit difficile à résorber. Il semble néanmoins qu'aujourd'hui on y voie un peu plus clair. Pour préparer la fusion des forces armées françaises d'Afrique, le Comité de libération a nommé le général Juin chef de l'état-major du général Giraud, et le général de Larminat chef de l'état-major du général de Gaulle. Ces deux généraux sont arrivés mercredi matin de la Tunisie. L'amiral Michelier, qui était membre de la Commission d'armistice et avait commandé les forces navales françaises dans les eaux marocaines et résisté aux sommations américaines lors du débarquement à Casablanca, a été remplacé par le vice-amiral Collinet. Celui-ci commandait le « Strasbourg » lors de l'attaque britannique à Oran. Il est aussi bien considéré dans les milieux gaullistes que dans les cercles giraudistes.

Les généraux Prioux et Poupinet ont été mis à la retraite.

Jusqu'à ce que l'unité complète ait été accomplie, l'armée Giraud sera donc organisée par le général Juin et la flotte sera sous le commandement de l'amiral Vellinaux, ancien commandant de Dakar.

L'armée de Gaulle aura pour chef d'état-major le général de Larminat, tandis que la flotte sera commandée par l'amiral Aubenoy.

Cet arrangement provisoire a pu avoir lieu grâce au général Eisenhower qui s'est porté garant des troupes de Giraud dans la campagne de Tunisie.

A quand le commandement unique pour le jour où sonnera l'heure des grandes décisions ? — si tant est que celles-ci ne se confineront pas au domaine utopique.

F. L.

**SUISSE**

DE 22 H. A 4 H. DU MATIN.

**Comment circuler pendant l'obscurcissement ?**

Il est utile de rappeler aux usagers de nos routes les prescriptions d'obscurcissement, obligatoires depuis le 1er juin 1943, pour tous les véhicules. Les feux des véhicules à moteur et des trams sont blancs, mais leurs phares doivent être couverts d'un écran fixe ne laissant passer la lumière que par une fente horizontale de 2 cm. de haut au plus, et la sortie de la lumière doit être masquée de manière que la source lumineuse ne soit pas visible au-dessus de l'horizontale. La commission des experts officiels cantonaux de Suisse, d'entente avec le service de la défense aérienne passive du Département militaire fédéral, a publié des instructions sur les dispositifs techniques pour appliquer d'une manière uniforme les prescriptions en cause.

Notons que les dispositifs de camouflage bleus admis jusqu'ici pour les véhicules à moteur, pour ront encore être utilisés jusqu'au 1er juillet 1943. Mais la circulation des véhicules à moteur dont l'éclairage ne répond ni aux nouvelles prescriptions que nous avons énoncées, ni aux anciennes, est rigoureusement interdite pendant la durée de l'obscurcissement. Sont en particulier prohibés les phares dont la couche bleue des verres a été enlevée en forme de fente, qui laisse passer une lumière blanche et éblouissante.

Quant aux cyclistes, il leur est interdit de rouler avec une lumière blanche quelconque. Ils doivent disposer pendant l'obscurcissement de lumières bleues de faible intensité et non éblouissantes, de même que les autres véhicules sans moteur de tous genres.

Les piétons n'ont pas le droit de braquer en rue des lampes blanches. Ils doivent aussi disposer de lampes de couleur bleue. Les infractions seront punies conformément aux dispositions en vigueur. Rappelons que les organes de la défense aérienne et de la police sont autorisés à séquestrer les lampes de poche et autres appareils d'éclairage qui ne sont pas conformes aux ordonnances.

**Les coopératives de consommation et le permis obligatoire d'établissement**

L'Union suisse des coopératives de consommation a tenu samedi et dimanche son assemblée générale ordinaire à Genève sous la présidence de M. J. Huber, conseiller national de St-Gall. A cette occasion, M. le conseiller fédéral Stampfli a fait un exposé de près de 2 heures sur « l'économie de la Suisse en temps de guerre ». Après avoir relevé les efforts entrepris par son prédécesseur, feu le conseiller fédéral Obrecht, pour assurer l'approvisionnement du pays, l'orateur insista sur la différence qui existe entre la situation au cours de la première guerre mondiale et celle d'aujourd'hui. Bien que cette situation soit, à l'heure actuelle, plus grave qu'alors, notre rationnement présente néanmoins une amélioration marquée. La Société suisse de surveillance qui nous fut imposée en 1914-18 a pu être évitée, cette fois-ci, grâce aux mesures de prévoyance qui nous ont permis d'empêcher toute ingérence étrangère dans notre économie. Il n'en reste pas moins que le blocus et le contre-blocus nous valent aujourd'hui maintes difficultés.

Pour les Alliés, notre isolement est une raison de plus d'accroître le blocus pour empêcher en tout cas une amélioration de l'approvisionnement des puissances de l'Axe par le détour de la Suisse. La réaction des contre-puissances de l'Axe a consisté dans ce contre-blocus. Nous n'avons d'autre but que de nous entendre avec les deux groupes de belligérants en ce qui concerne l'approvisionnement de notre pays. Une entente de ce genre est tout aussi nécessaire pour assurer notre approvisionnement en charbon et en fer et nos possibilités d'importation et d'exportation avec l'Allemagne qu'en ce qui concerne les Alliés dont l'appui est une condition indispensable du maintien de nos possibilités d'exportation. M. Stampfli rappelle ensuite les raisons qui ont abouti à la création de la flotte commerciale suisse.

En ce qui concerne l'arrêté fédéral réglementant l'ouverture, le transfert et l'agrandissement d'exploitations industrielles et commerciales, qui faisait l'objet de l'ordre du jour de l'assemblée, le chef du Département fédéral de l'économie publique tint à rassurer les représentants de l'U. S. C. qui combattaient ce projet, en affirmant que ces mesures n'étaient prévues que pour la durée de la guerre. Le dernier mot n'a d'ailleurs pas encore été dit à ce sujet, si bien que les adversaires du projet auront encore l'occasion de faire valoir leurs arguments au sein de la commission d'experts.

Le président de l'assemblée développa ensuite le point de vue des sociétés coopératives. Il reprocha aux autorités fédérales d'avoir publié le projet sans consultation préalable des intéressés. Cet exposé fut suivi de l'adoption, par l'assemblée, d'une résolution repoussant le projet d'arrêté de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail concernant l'introduction du permis obligatoire pour les branches économiques comme étant inacceptable pour les coopératives de consommation affiliées à l'U. S. C.

**Conversations de soldats à tarif réduit**

Actuellement, pendant les heures du soir, le trafic téléphonique augmente à tel point, en maints endroits, qu'on n'arrive plus à l'écouler sans heurt. Comme il faut s'attendre, et l'expérience en fait foi, à ce qu'il s'intensifie encore ces prochains mois, surtout le soir, l'administration des télégraphes et des téléphones se voit obligée, à partir du 1er juillet 1943, d'interdire l'échange des conversations de soldats à tarif réduit pendant la période comprise entre 19 et 21 heures. A titre de compensation et à dater du même jour, ces conversations seront aussi admises entre 8 et 12 heures, c'est-à-dire pendant les heures où il était interdit jusqu'ici de les échanger. A partir du 1er juillet 1943, l'échange des conversations de soldats à tarif réduit pourra donc avoir lieu jour et nuit sans interruption, les jours ouvrables comme les dimanches, sauf pendant la période de 19 à 21 h.

**Ramassons les os**

Si, en Suisse, chaque ménagère ramassait seulement 100 gr. d'os par semaine, le rendement annuel serait de 5000 tonnes, c'est-à-dire 5 millions de kg., soit exactement ce que nous importions avant la guerre.

Un kilo d'os peut procurer : 100 gr. de graisse, ce qui suffit à la production d'un gros morceau de savon et donnera encore un peu de stéarine pour les bougies, et un peu de glycérine ;

140 gr. de colle, ce qui suffit pour coller une table et quatre chaises. Cette colle peut également être employée dans d'autres industries importantes ;

500 gr. de farine d'os, dont on peut retirer un engrais complet suffisant pour amender environ 5 m<sup>2</sup> de terre pour une année entière.

Même les os qui paraissent être entièrement utilisés par la ménagère prévoyante peuvent contenir encore 10 % de graisse. C'est n'est qu'en brisant ces os et en les traitant chimiquement que l'on peut en retirer toute la graisse.

**L'inhalte**

Dans quelques jours aura lieu l'inhalte à la montagne d'Eison. Ce sera l'occasion pour tous ceux qui affectionnent les combats de reines de passer une journée où les émotions ne manqueront pas. C'est sur le plateau de la Rose qu'aura lieu le championnat ; les fervents des luttes homériques qui caractérisent la virile race d'Hérens se trouveront là-haut en nombre au jour fixé.

**Des braconniers pincés**

Des braconniers se livraient à leur sport favori dans les parages du Haut-de-Cry, soit dans une région où la chasse est en tous temps interdite.

Pour leur malheur, des gardes les aperçurent au moment où ils emportaient un chamois qu'ils avaient tué.

Ils devront donc rendre compte de leur acte au département de police, qui leur réserve une amende légèrement plus élevée que ce qu'ils pu leur rapporter le produit de leur chasse. Les armes ont en outre été confisquées.

**Un braconnier impénitent**

C'est celui qui vient de se faire pincer en flagrant délit de chasse dans le district franc du Val Ferret. Récidiviste pour la troisième fois, notre paroissien sait ce qui l'attend.

**On capture un chamois**

Il a été capturé, dans la région de Haute-Nendaz, un chamois blessé. Entre temps, l'animal a mis bas ; la mère et son petit seront mis en liberté aussitôt que possible.

**Un nouveau brigadier de gendarmerie**

Le caporal Ernest Joris, d'Orsières, qui fut successivement chef de poste à Montana, Monthey et Orsières, vient d'être nommé brigadier et remplacera à Sierre le brigadier Dubois qui a pris sa retraite.

**Concert militaire**

La fanfare d'un bataillon a donné mercredi après-midi à St-Maurice un concert qui a réjoui le public. Merci au caporal Rey-Bellet et à ses musiciens.

**Couronnes mortuaires** en fleurs naturelles fleuriste, tel. 6 13 71  
**JEAN LEEMANN** MARTIGNY

**Du charbon artificiel**

Il est question de construire à Brigue une fabrique de charbon artificiel qui serait fait de déchets, sciure, copeaux, végétaux, tiges de plantes, etc.

On se demande quelle sera la puissance de chauffage de ce nouveau combustible.

**LE BLE-COMBUSTIBLE PRODUIT DE L'ELECTRICITE.** — Comme l'Argentine éprouve de grandes difficultés à écouler son blé par suite du manque de tonnage et de carburants, la société d'électricité Cade emploie du blé comme combustible dans ses usines pour produire du courant électrique. Le gouvernement argentin a cédé à cette entreprise 100,000 à 130,000 tonnes de blé dont le prix sera fixé proportionnellement au pouvoir calorifique de cette céréale. (Et dire que pendant ce temps des populations d'Europe se meurent de faim !)


En raison de la fête de St-Pierre, mardi 29 juin, le « Rhône » paraîtra lundi 28.

**10 ANS PLUS JEUNE**



« Mon mari ne pouvait en croire ses yeux » écrit Mme G. : « j'emploie la Crème Tokalon rose chaque soir, la crème Tokalon blanche chaque matin. Mon teint velouté et sans ridules fait l'envie de toutes mes amies — elles disent que j'ai rejoint de 10 ans. Je dois tout aux Crèmes Tokalon, Aliments pour la peau. »  
**GRATUIT.** — Toute lectrice de ce journal peut maintenant obtenir un Coffret de Beauté contenant les deux Crèmes Tokalon (rose et blanche), ainsi que diverses nuances de Poudre Tokalon. Envoyez 50 centimes en timbres, pour couvrir les frais de port, emballage et autres, à Tojan S. A., Service rue Versonnex, 15 bis, Genève.

**Chlorate DE SOUDE**



Herbicide éprouvé pour destruction des mauvaises herbes  
appelle ça dés.

ROGUERIE ALAISANNE MARTIGNY Téléphone 611 92



# CORSO

CE SOIR VENDREDI, RELACHE  
**SAMEDI ET DIMANCHE**  
Dimanche matinée à 14 h. 30

**LE PLUS PASSIONNANT DES  
FILMS POLICIERS**

**Charlie Chan à Rio**



et un 2e grand film

**Les 3 Louf'quetaires**

Une heure de fou rire avec les *Ritz Brothers*

Prochainement: **„NYOKA“**

## MARTIGNY

Décès

Nous apprenons le décès de Mme veuve Candide Max, née Luy, épouse du regretté substitut-préposé aux poursuites et faillites de Martigny.

La défunte était âgée de 74 ans. Son ensevelissement aura lieu dimanche 27 juin, à 11 h. 20.

Nous présentons à la famille en deuil, particulièrement à M. Léon Max-Vaudan, nos bien sincères condoléances.

### Course obligatoire de l'« Octoduria » au lac Tanay

La société de gymnastique « Octoduria » de Martigny-Ville a eu l'heureuse idée d'organiser sa course obligatoire annuelle au lac Tanay, un des sites les plus charmants et les moins connus du Bas-Valais.

La journée fut une réussite complète. Le temps lui-même, après avoir boudé toute la semaine, s'était mis au grand beau fixe, et la bonne humeur régna dès le départ parmi les participants. De nombreux amis et amies de la société avaient tenu à accompagner les membres, de sorte que, malgré l'absence d'un important effectif de gymnastes retenus au service militaire, ce fut une troupe imposante de plus de soixante personnes qui descendit à Vouvry. La montée au lac Tanay s'effectua par la bonne route de Miex, et si le dernier « raidillon » se chargea de sécher les gorges les plus humides, il faut dire que ce petit ennui fut vite oublié à l'aide de quelques verres de fendant bien frais, pris en guise d'apéritif dans les accueillants établissements de la station.

Aux environs de midi, les retardataires avaient atteint le but et le pique-nique eut lieu dans ce cadre enchanteur que la plupart d'entre nous visitaient pour la première fois. Et puis, la sieste, les promenades dans les environs, les tours en barque et même la nage fournirent à chacun l'occasion d'occuper l'après-midi selon son tempérament particulier. Les pupilles, eux, se firent une fête de sillonner le lac en bateau sous la surveillance de quelques actifs. Ces joyeux équipages firent résonner les échos de cris et de rires jusqu'à l'heure du retour qui, comme le reflet de la journée, fut tout vibrant de chansons et d'ardente gaieté.

Arrivée à Martigny à la nuit tombante, toute la compagnie se rendit en cortège, tambour battant, boire le verre des adieux au Café de la Place.

Tous nos remerciements les plus sincères vont aux organisateurs et particulièrement à notre président Pierre Corthey, qui fut sans cesse sur la brèche pour assurer la réussite parfaite de la course. Il suffit de l'avoir vu se démenier comme un bon papa au milieu de la bande turbulente des petits pupilles pour se faire une idée de son dévouement. Qu'il trouve ici l'expression de la reconnaissance de chacun.

En résumé, une merveilleuse journée qui laissera à tous les participants, en même temps que le plaisir d'avoir découvert l'idyllique paysage du lac Tanay, le souvenir exquis d'avoir passé quelques heures ensoleillées dans la joie et l'amitié.

### Cartes de rationnement pour juillet

Les cartes pour juillet ainsi que les cartes de savon pour le 3e trimestre seront délivrées comme suit :

A Martigny-Ville, mercredi 30 juin, pour les lettres A à G ; jeudi 1er juillet pour les lettres de H à Z.

A Martigny-Bourg, les mercredi 30 juin et jeudi 1er juillet.

A La Bâtiaz, le mercredi 30 juin, de 8 à 12 h. et de 13 1/2 à 15 h.

A la Verrerie, de 16 à 18 h.

### La fermeture lundi 28 juin

La population de Martigny-Ville est informée que la plupart des magasins seront fermés lundi 28 juin, veille de la Saint-Pierre. Ne pas oublier de faire ses achats à temps. (Voir aux annonces.)

### Martigny-Bourg

#### SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

**Tombola-bal.** — Samedi prochain, le 26 juin, Martigny-Bourg connaîtra l'animation des grands jours ; c'est qu'en effet, la distribution des prix de notre tombola aura lieu à l'occasion du bal qui dès 20 h. jusque tard dans la nuit fera tourbillonner les couples joyeux...

Notre tombola !... Parlons-en ! Plus de 300 lots, tous plus mignons les uns que les autres, nous ont été gracieusement offerts par la toujours très aimable population de Martigny-Bourg.

Que chaque généreux donateur ou donatrice trouve ici l'expression de notre chaleureux merci. Que tous ceux qui pour une raison ou pour une autre, n'ont pas été atteints par notre collecte et qui désirent donner quelque lot, veuillent bien les remettre à notre secrétaire, M. Emile Pahud, ou au soussigné, avant vendredi soir. A tous, merci !

Nous vous rappelons que le bénéfice de cette manifestation servira à l'achat du magnifique drapeau de notre section d'actifs et qui pour la première fois accompagnera nos gymnastes à la Fête cantonale de Monthey, les 25 et 26 juillet prochains.

Nous vous rappelons également que l'entrée à la soirée familière est gratuite pour toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont contribué au succès de notre tombola.

Samedi, 26 juin, dès 20 h., à la Grande Salle de Martigny-Bourg, rendez-vous des bons danseurs et des chanceux. Les billets de tombola seront mis en vente dès samedi soir, durant toute la soirée.

Soyez les bienvenus et merci.

Au nom de la Société fédérale de gymnastique « Aurore » :

Le Président : Pellaud Francis.

### Au Parc des Sports

Dimanche 27 crt., dès 14 h., Massongex I rencontrera Fully I en un match d'appui pour désigner le champion de groupe III de série B. Deux jolies équipes en présence, donc un beau match en perspective. Dès 16 h., la finale de championnat valaisan série A, entre Martigny II et St-Maurice I qui vient de triompher de la poule finale pour l'ascension en IIe ligue. Ce sera pour les spectateurs la première occasion de voir évoluer l'équipe d'Agaune, futur adversaire de notre Ire locale. Nos joueurs de seconde auront donc un adversaire de taille, qui doit s'imposer. Mais sait-on jamais ? Nos juniors, qui se sont illustrés cette saison soit en championnat suisse, soit en Valaisanne, disputeront une rencontre amicale contre St-Maurice Juniors, qui s'est également très bien comporté pour sa première année de championnats. Ce match se jouera après Martigny-II-St-Maurice I.

F. R.

### Répétition de l'Harmonie

Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. 30

### Un bébé avale une broche

Un bébé de cinq mois dont les parents habitent Montreux a avalé jeudi une broche ouverte. Conduit à l'Hôpital cantonal, il a pu être heureusement opéré et il va aussi bien que possible.

## LE CINÉMA

### A l'Etoile : « Les Misérables »

Pour faire suite aux nombreuses demandes qui lui sont parvenues, l'ETOILE redonnera cette semaine, pour la dernière fois, Les Misérables, d'après l'œuvre célèbre de Victor Hugo. Harry Baur joue à la perfection le rôle difficile de Jean Valjean, le forçat devenu un honnête homme. Et Fantine, dont le douloureux martyre nous émeut, et sa fille Cosette, si gracieusement touchante, avec quel art parfait elles incarnent les héroïnes de Victor Hugo ! Fantine, qui agonise dans la blancheur des rideaux et des cornettes religieuses, est la victime sans tache de l'universelle cruauté.

Horaires des séances : vendredi, samedi et dimanche (dimanche matinée à 14 h. 1/2), 1re époque : Une tempête sous un crâne. Lundi 28 et mardi 29 (fête de St-Pierre et Paul), mardi matinée à 14 h. 1/2, 2e époque : Marius et Cosette.

### Amateurs de films policiers, attention... Charlie Chan est au Corso

Samedi et dimanche, nouveau programme au Corso. Le détective de Honolulu devant un nouveau mystère. Charlie Chan lui-même demeure stupéfait devant le plus mystérieux des crimes.

Une cigarette narcotisée révèle le mystère ! Qui a étranglé Lola Dean ? Qui a volé ses bijoux ?

Charlie Chan, l'illustre policier chinois, vous donnera les réponses dans ce film plein de mystère.

En 1re partie : une heure de fou rire avec Les trois louf'quetaires, l'hilarant film des « Ritz Brothers », les célèbres comiques américains.

Attention, bientôt « Nyoka, Nyoka ! »

Faites une cuisine plus savoureuse : utilisez

**L'Arome Maggi**

## ÉTRANGER

### Après le raid sur Friedrichshafen

Les trois personnes tuées à Kammershausen dans la nuit du 21 juin l'ont été par des obus provenant de la défense antiaérienne allemande.

Le Conseil fédéral a protesté à Berlin comme il l'a fait à Londres à propos du survol de notre territoire dans la même nuit.

On attire l'attention sur le fait qu'en cas d'alerte aux avions, il est dangereux de se tenir en plein air surtout lorsque la D. C. A. entre en action, à cause du grand rayon de dispersion des éclats d'obus.

### Exécutions en masse en Pologne

Le gouvernement polonais fait savoir que « la terreur allemande a atteint un nouveau point culminant en Pologne ». Les villages de Gedzice et de Turksk ont été complètement rasés et toute la population masculine exécutée. A Varsovie, 1800 personnes ont été exécutées sur la base des listes préparées par la Gestapo ; 380 personnes ont été arrêtées à Lemberg par la Gestapo et d'autres arrestations en masse sont annoncées de Posen et de la province de Pomorze. Dans le village de Lezaskè, 50 personnes ont été abattues. Ces mesures allemandes sont prises en représailles, contre l'activité du « comité de résistance nationale » dont les membres condamnent à mort et exécutent un nombre toujours croissant de fonctionnaires et d'officiers allemands.

### M. Bénès et les petites nations

A la fin de mai dernier, s'adressant, à Chicago, au Conseil des relations étrangères, M. Bénès, président de la Tchécoslovaquie, a dit notamment :

« L'insécurité des petites nations signifiera toujours aussi l'insécurité des grandes puissances. La non-intervention en 1936, lorsque Hitler est entré en Rhénanie, et le « Diktat » en septembre 1938 furent des désastres non seulement pour la France et la Tchécoslovaquie, mais pour le monde entier. La destruction de la Pologne, du Danemark, de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg, de la Yougoslavie, de la Grèce et finalement de la France a suivi comme une conséquence de cette politique.

« La leçon que je tire de ces événements est que le respect et le maintien de l'indépendance des petites nations et des petits Etats européens est maintenant et sera dans l'avenir vital à la paix de l'Europe et du monde. Dans une Europe libre, il ne saurait y avoir une chose telle qu'un Etat vassal ou une hiérarchie d'Etats comme le propose le nouvel ordre. Il faut que l'Europe de demain soit démocratique et, en conséquence, elle ne saurait tolérer la domination d'un « Ehrenvolk » (peuple de-maîtres) de n'importe quelle sorte. Les plus petites nations de l'Europe de demain peuvent former, et plusieurs d'entre elles formeront, de plus grandes unités, et celles-ci à leur tour seront peut-être liguées plus tard en de grands blocs, dans une nouvelle organisation européenne ou mondiale, comparable à la S. d. N. »

M. Bénès a ajouté : « On ne devra pas revenir à l'habitude de sacrifier une petite nation à un puissant agresseur. Ce serait une erreur qui conduirait à un désastre que d'essayer de combler des Etats nationaux en unités purement mécaniques, si nous obligeons des Etats qui le désirent à ne pas vivre ensemble et à créer de plus grandes unités inorganiques. Ce serait une autre erreur que de tenter d'établir de nouvelles unités internationales sans faire les arrangements nécessaires avec la Grande-Bretagne et l'U. R. S. S., car elles ont toutes deux des intérêts vitaux sur le continent européen. Nous ne devons pas essayer de créer un bloc confédéral de petites nations en Europe centrale en tant que barrière entre l'Allemagne d'après-guerre et la Russie et hostile aux deux. Une pareille conception signifierait la préparation d'une nouvelle guerre européenne. Nous devons maintenir la communauté de guerre actuelle des nations unies comme base de l'organisation pacifique du monde après la guerre. »

## VIEUX-GAULOIS

GRAND VIN FRANÇAIS

remplace avantageusement le Bourgogne

Spécialité

TAVELLI S. A. SIERRE

VINS DU VALAIS ROUGES ÉTRANGERS

## CINÉMA ETOILE

Vendredi, Samedi et Dimanche • 1re époque

PATHE - NATAN PRÉSENTE  
UN FILM DE RAYMOND BERNARD  
**LES MISÉRABLES**  
D'APRÈS L'ŒUVRE DE VICTOR HUGO  
ADAPTATION CINÉMATOGRAPHIQUE  
D'ANDRÉ LANG ET RAYMOND BERNARD  
**UNE TEMPÊTE SOUS UN CRÂNE**

HARRY BAUR  
CHARLES VANEL  
ET  
CHARLES DULLIN  
FLORELLE  
ET  
MARGUERITE MORENO



Lundi 28 et Mardi 29 (fête) à 14 h. 30 et 20 h. 30  
2e époque : MARIUS et COSETTE

Prochain train de nuit : Dimanche 4 juillet

## MONTHEY

### La Fête-Dieu

Comme de coutume, l'Harmonie a rehaussé la cérémonie de la Fête-Dieu de sa présence à la procession. L'après-midi, elle a joué devant la cure ; elle a ensuite donné, sous la direction de M. le professeur Duquesne, un concert public dans le jardin du Café de la Place, bondé de monde, puis elle est allée jouer quelques morceaux à l'Hôpital-Infirmerie du district à l'intention de ses nombreux malades.

En somme, journée bien remplie pour nos musiciens.

### Les « Zazous »

Un groupe de musiciens de l'Harmonie de Monthey participera au concours humoristique de musique à Bex, le dimanche 27 juin, sous le nom de « Les Zazous ».

Nous leur souhaitons bonne chance.

## DANS LA RÉGION

### Des concours à Bex

Dimanche 27 juin auront lieu à Bex, dès 14 h., un concours humoristique de musique réunissant neuf groupes, ainsi qu'un concours pour chanteurs amateurs. Le Valais y sera représenté par un groupe de la « Géronde » de Sierre et un autre de l'Harmonie de Monthey.

Belle journée en perspective.

### Tour du Lac, 29 juin

(Communiqué.) — Le Tour du Lac en bateau-salon s'annonce sous de bons auspices. Le Comité d'organisation prie les participants de noter les avis suivants :

1. Demandez à vos gares respectives, dès la veille, au plus tard, le billet spécial « Tour du Lac », train et bateau combiné, en spécifiant retour en société ou retour individuel dans les 10 jours.

2. Ne pas oublier d'emporter sa carte de coupons de repas.

3. Pour l'horaire et le prix du billet, consultez les affiches « Tour du Lac », les annonces et les agents de la gare.

Inutile d'insister sur la beauté et le charme de cette promenade, ni sur son bon marché du prix, ni sur la bonne action que vous faites en faveur d'une paroisse nécessiteuse. A tous nos amis, grand merci !

P.-S. — Les retours individuels dans les 10 jours doivent se faire en bateau jusqu'à Bouveret ou Villeneuve et par n'importe quel train dès Bouveret ou Villeneuve. Les voyageurs prenant le train aux haltes de Châteauneuf, Massongex, de Vionnaz et des Evouettes, doivent retirer les billets la veille : à la gare voisine.

Ceux de Châteauneuf à Sion ou Ardon, ceux de Massongex à Monthey, et ceux des Evouettes au Bouveret ou Vouvry. Les billets de Massongex à Monthey, etc. pour retour individuel ne sont valables que par le Bouveret.

+

Monsieur et Madame Léon MAX-VAUDAN et leurs enfants Angèle, Elsa, Gilbert et Michelle ;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Damien LUY ;

Madame Veuve Joséphine MAX-SARRASIN, ses enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Candide Max-Luy

leur mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, survenu le 25 juin 1943, à l'âge de 74 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le dimanche 27 juin, à 11 h. 20.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

## REX-SAXON

25 - 26 - 27 juin, à 20 h. 45  
Dimanche, matinée à 14 h. 30

IMAGES FREISSANTES DE VIE,  
NOBLESSE, PUISSANCE, HEROISME, voici

# LE RÉVOLTÉ

LE FILM DE LA MER LE PLUS PUISSANT  
QUE VOUS AYEZ JAMAIS VU,

avec

René Dary, P. Renoir  
Charpin



# Maintenant de la Salade et de la.

Profitez à présent de la source de vitamines que représente la salade! Et si la ration d'huile ne suffit pas, ayons recours à l'excellente sauce à salade ASTRA... un produit digne du nom ASTRA. Fr 2.- le litre, plus dépôt pour le verre.

181

Sauce à Salade  
**ASTRA**

sans huile ni graisse

Peu de chocolat...  
choisissons bien!

**Suchard**

fabrique toujours ses exquises spécialités

**Lundi 28 juin**

VEILLE de la ST-PIERRE

les commerces de fer soussignés  
seront fermés toute la journée:

Emonet Frères, Martigny-Bourg  
G. Luisier, Martigny-Ville  
Tornay Frères, Martigny-Bourg  
Alfred Vauthey, Martigny-Ville

**Machines de fenaison**

TOUTES MACHINES AGRICOLES  
des meilleures marques: faucheuses, faneuses,  
râteau-fane, batteuses mécaniques et à bras  
VENTE — ECHANGE — REPARATIONS  
Pièces détachées

Léon FORMAZ Machines agricoles  
MARTIGNY-BOURG, Téléphone 6 14 46

**CHAMBRE  
ET PENSION**

sont demandées pr sé-  
jour de 6 semaines en  
Valais, si possible en  
altitude. - Faire offres  
sous chiffre R 1432 au  
bureau du journal.

**Frigo**

de ménage, électr., à ven-  
dre à prix intéressant. —  
Ecrire sous chiffre R 1435  
au journal « Le Rhône »,  
Martigny.

**PIANO**

On demande à en acheter  
un brun, d'occasion mais  
en très bon état. - Faire  
offres avec indications de  
prix, marque et construc-  
tion sous R 1434 au bu-  
reau du journal.



Superbe article waterproof brun,  
ferrage montagne, entier, doublé  
cuir, 65 points ..... fr. **43.-**

**CHAUSSURES LERCH Martigny**  
• anc. Magasin Löw, av. de la Gare, tél. 61320

A VENDRE, à des conditions avanta-  
geuses, un

**poids public**

de 3800 kg., complètement révisé et  
en bon état. S'adr. à la Municipalité de  
Martigny-Ville.



Radion lave plus blanc...!

La blancheur éblouissante du linge lavé avec Radion est vraiment étonnante. La douce mousse du Radion nettoie le linge à fond, raison pour laquelle il devient aussi parfaitement blanc. Il n'existe tout simplement pas de blanc plus blanc que le blanc Radion. Mais aussi, observez la blancheur neigeuse de la poudre du Radion! C'est la preuve infaillible qu'il n'est utilisé pour sa fabrication, que des huiles et des matières premières de qualité d'avant-guerre.

Prix: 85 cts., y compris l'impôt et au moins 5% de ristourne.

(Prix comparatif d'avant-guerre 78 cts.)



**Radion lave plus blanc**  
Pour tremper, la soude à blanchir OMO

**Radio Steiner**

bien connu  
par ses  
abonnements

Installations force, lumière, chauffage,  
téléphone. Projets et devis sans engagement.

**R. Nicolas, électricité, SION**

Concessionnaire de la Lonza  
et de l'Administration des Téléphones

Représentant à Martigny:  
**JEAN PFAMMATTER**  
Chef-monteur Téléphone 6 10 74

A vendre quelques  
**faucheuses**  
d'occasion. S'adresser chez  
Charles Méroz, rue de la  
Déléze, Martigny. Tél. 613 79.

A vendre  
**2 chèvres**  
bonnes laitières. — Léon  
COPT, Orsières.

**Sérac**  
sans coupon  
frais ou salé à Fr. 1 60 le  
kg. Envoi par poste. Fritz  
Grau, laitier, Font (Broye).

**Occasions**  
Beaux lits Louis XV noyer,  
litterie neuve, bon crin, fr.  
140.—; armoires à glace,  
trois portes, 220 fr.; dres-  
soirs 100 fr.; table ronde  
25 fr.; commodes 45 fr.;  
lavabos 60 fr.; tables de  
nuit 10 fr.; canapés 35 fr.;  
buffets de cuisine 60 fr.;  
potager 3 trous, bouillotte  
cuivre, 100 fr.; potagers  
pour mayens, 30 fr.; ha-  
bits, chaussures de mon-  
tagne, 20 fr.; complets 35  
fr.; chemises 5 fr.; pan-  
talons, vestons, robes 5  
fr.; blouses 4 fr.; chaus-  
sures dame 5 fr.

**ALLEMAND**  
ou italien garanti en 2 moi-  
**DIPLÔME**  
commercial en 6 mois, Emplois  
fédéraux en 3 mois. Diplômes  
langues, interprète, correspon-  
dant, sténodactylo et secrétaire  
en 3 et 4 mois. Références.

A vendre une  
**poussette**  
état de neuf. - S'adresser  
au journal sous R 1448

**Tour du Lac**  
MARDI 29 JUIN 1943 **EN BATEAU-SALON**

A bord: Messe, Concert, Restauration  
Départ du Bouveret 7 h. 15 | Départ de Genève  
Départ de Montreux 7 h. 40 | Jardin Anglais 16 h. 15  
Arrivée à Genève 11 h. 15 | Arr. au Bouveret 19 h. 30

Prix de la course: bateau seulement, 6 fr.

• Pour les CFF, consultez les affiches: « Train spécial de Sierre à St-Maurice ». Renseignements: Cure du Bouveret, t.él. 6 91 11.

**Porcs**  
à vendre  
Deux de 9% et 10 1/2 tours,  
ainsi que des porcelets  
de cinq semaines. S'adres-  
ser au journal sous R 1449.

**Restaurant du Grand Quai**  
MARTIGNY  
Dimanche 27 juin  
**Orchestre**

A vendre à Martigny  
**jardin**  
aux Finettes, de 3 mesures.  
1 lit complet à 1 place, 2  
garde-robes à 1 porte. Le  
tout à l'état de neuf. An-  
toine Canta, Martigny-Gare.

**FAUCHEUSES Bucher**  
VENTE ECHANGE REPARATIONS  
Charles Méroz • Machines agricoles  
Tél. 61379, Martigny-Ville  
Représentant des Ateliers de Construction Bucher-Guyer  
**ATTENTION! Rue de la Déléze**

*Le sac de dame*  
de qualité et de  
bon goût s'achète chez  
**Paul Darbellay**  
Rue du Grand St-Bernard  
Téléphone 6 11 75  
Martigny-Ville  
Grand choix dans tous les modèles

**Inficine**  
le produit le plus efficace  
contre les  
**escarabots de cuisine,**  
**cancrelats, fourmis,**  
**cafards, blattes, etc.**  
Institut Séro-thérapeutique et  
Vaccinal Suisse, Berne 4

**A. DELALOYE, Meubles**  
Martigny-Bourg

**Jeune homme**  
suivant des cours sur les  
mines cherche place dans  
une PETITE EXPLOITA-  
TION MINIÈRE, de pré-  
férence en montagne. —  
Faire offres au journal  
sous chiffre R 1433.

**Le Bureau International de Placement à Sierre**  
demande nombreux employés pr  
hôtels et familles, de toutes  
branches et argentiers. —  
Téléphone 5 13 19.

Une belle  
**économie**  
est réalisée en collectionnant les  
timbres-escompte. \* Faites vos  
achats auprès des commerçants  
qui distribuent les timbres du  
**SERVICE D'ESCOMPTE**  
UCOVA

A vendre  
**Beaux plantons**  
de choux-fleurs, en diffé-  
rentes variétés. Faiss, jar-  
dinier, Fully. Tél. 6 23 16.

**Fromage**  
Contre 1 kg. de coupons  
de fromage vous obtenez  
2 kg. de très bon fromage  
maigre, tendre et salé, à  
2 fr. 30 le kg.; ou 2 kg.  
de très bon fromage 1/4  
gras, tendre et salé, à fr.  
2.80 le kg. - Envoi contre  
rembours, par Laiterie E.  
Stotzer, Colombier (Nch.).

**A vendre**  
1 poulie pr scierie,  
roulement à billes; 1 sac  
à main en peau brun, pour  
messieurs, état de neuf. —  
S'adresser à Cachat-Claret,  
La Bâtiez

**Meubles DE BON GOUT**  
SIMPLES ET RICHES  
Grand choix. Adressez-vous  
directement au fabricant

**A. Gertschen Fils**  
FABRIQUE DE MEUBLES  
Naters-Brigue  
Demandez nos prix et conditions

On placerait  
**fillette**  
de 13 ans pour garder un  
enfant, de préférence dans  
famille allant à la monta-  
gne. Pas de salaire. Bons  
soins assurés. Elisa Da-  
may, café St-Michel, Mar-  
tigny-Bourg.

Electricien cherche  
**APPARTEMENT**  
ou mazot de 2 à 3 pièces à  
Martigny ou env. (Fully).  
date à convenir. S'adr. à  
Publicitas S. A., Martigny.

A VENDRE 6 mesures de  
**FOIN**  
sur pied. — S'adresser à  
Albert Cretton, La Bâtiez.

**Lapins**  
A vendre 6 femelles croi-  
sées G. B., portantes sur  
demande. A la même adr.,  
à vendre un réchaud à  
gaz 2 trous, bonne occa-  
sion. S'adr. au journal sous  
R 1447

**Lisez attentivement les annonces**

**Fermés** **LUNDI 28 JUIN**  
VEILLE DE LA ST-PIERRE  
A Martigny-Ville les magasins suivants restre-  
ront fermés le lundi 28 juin

Tissus	Porcelaine	Maroquinerie
Confection	Peinture	Alimentation et
Lingerie	Horlogerie	Primeurs suivants:
Mercerie	Bijouterie	Arletaz & Cie, Bovi, G.
Mode	Ameublement	Claivaz, Devanthery, Fro-
Chaussures	Tapisserie	magerie Valaisanne, Gillioz-
Imprimerie	Pharmacie	Dirren, Grillet, Lottini, Lu-
Librairie	1 pharm. reste de service	gon-Lugon, Mercure, Spa-
Papeterie	Droguerie	gnoli & Cie
	Musique	